|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Baccalauréat Professionnel**  **ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE** | | | | | | |
| **Nom et Prénom de l’élève :**  **Etablissement de formation :** | **Soins d’hygiène, de confort et de sécurité**  **(Sous épreuve E32)** | **PFMP n°**  **Du …………..au ………………**  **Lieu et service de la PFMP** | | | | |
| **COMPETENCES** | **Indicateurs d'évaluation** | **NE\*** | **TI\*** | **I\*** | **S\*** | **TS\*** |
| **2.1 Réaliser les activités liées à l’hygiène, au confort de la personne adulte et à la sécurisation** | |  | | | | |
| 2.1.1 Observer le comportement de la personne adulte, son environnement | Repérage des changements du comportement ou des attitudes  Repérage des signes de fragilité physique et psychologique  Prise en compte des éléments observés pour la réalisation des soins Prise en compte des modifications de l’environnement de la personne Transmission pertinente des éléments observés |  |  |  |  |  |
| 2.1.2 Accompagner la toilette de l’adulte | Organisation en adéquation avec l’environnement en structure ou à domicile, le fonctionnement du service, les habitudes et les attentes de la personne  Prise en compte de la gestion du temps dans l’organisation de l’activité  Prise en compte du projet individualisé ou du projet de vie, de la démarche clinique et du plan de soin qui en découle  Respect des capacités et de l’autonomie de la personne  Sollicitation et encouragement à participer  Contrôle des paramètres de confort  Mise en œuvre justifiée des gestes techniques conformément :  - à l’intimité, la pudeur et au confort de la personne,  - aux règles d’hygiène, d’économie, de sécurité et d’ergonomie,  - à la prévention des risques professionnels.  Utilisation correcte des aides techniques  Respect des protocoles en vigueur  Respect des « bonnes pratiques »  Prise en compte de la prévention des infections associées aux soins et des risques d’alitement prolongé  Identification pertinente des risques, pour la personne et le professionnel ou l’aidant, proposition de mesures préventives et/ou correctives  Communication et comportement relationnel adaptés Remise en état de l’environnement  Satisfaction de la personne et qualité du résultat  Transmission écrite et/ou orale des actions réalisées et des observations |  |  |  |  |  |
| 2.1.3 Réaliser des soins d’hygiène corporelle de l’adulte, en fonction du degré d’autonomie :  – Toilette partielle ;  – Toilette complète ;  – Douche, bains ;  – Bain de pieds (pédiluve) ;  – Change de protection. |
| 2.1.6 Accompagner l’habillage, le déshabillage de la personne adulte non autonome | Attitude éducative et stimulante  Intervention dans le respect des capacités, de l’autonomie de la personne  Respect de l’intimité, de la pudeur, du confort, de la sécurité  Respect de la culture, des habitudes et des attentes de la personne |  |  |  |  |  |
| 2.1.7 Accompagner la mobilité de la personne aidée | Prise en compte des possibilités physiques et psychologiques, du degré d’autonomie et des souhaits de la personne  Installation conforme à l’activité prévue  Prise en compte des risques liés à l’immobilité  Mise en place d’un environnement sécurisé (confort, sécurité, ambiance thermique, sonore, lumineuse), en structure ou à domicile  Formulation claire des consignes à la personne  Attitude stimulante, sécurisante  Choix, adaptation à la personne et utilisation des aides techniques à bon escient  Utilisation correcte des solutions domotiques existantes  Respect de la santé et de la sécurité de la personne, du professionnel ou de l’aidant  Identification pertinente des risques, pour la personne et le professionnel ou l’aidant, proposition de mesures préventives et/ou correctives  Transmission des observations éventuelles |  |  |  |  |  |
| 2.1.5 Assurer la réfection complète ou incomplète du lit (occupé ou inoccupé) | Organisation pertinente de l’activité :  - prise en compte de l’environnement immédiat, - choix du linge, respect du circuit, - durée de la réalisation.  Entretien correct du lit Respect des protocoles en vigueur  Respect des « bonnes pratiques »  Mise en œuvre justifiée des gestes techniques conformément :  - à l’intimité, la pudeur et au confort de la personne ;  - aux règles d’hygiène, d’économie, de sécurité et d’ergonomie ;  - à la prévention des risques professionnels.  Utilisation correcte des aides techniques existantes  Prise en compte de la prévention des infections associées aux soins et des risques d’alitement prolongé  Identification pertinente des risques, pour la personne et pour soi-même, proposition de mesures préventives et/ou correctives  Respect des capacités, des désirs et des habitudes de vie  Communication et comportement relationnel adaptés  Transmission des observations éventuelles |  |  |  |  |  |
| 2.1.8 Prévenir les risques d’alitement prolongé | Repérage des personnes à risques  Respect des protocoles  Respect des mesures préventives  Utilisation des dispositifs de prévention  Sollicitation de la personne pour contribuer à la prévention des risques d’alitement prolongé  Alerte et transmission pertinentes aux membres de l’équipe soignante |  |  |  |  |  |
| **2.2 Surveiller l’état de santé de la personne et intervenir en conséquence** | |  | | | | |
| 2.2.1 Observer la personne : conscience, respiration, douleur, état cutané, phanères, selles, urines, expectorations | Observations précises et significatives  Surveillance fiable des signes cliniques  Identification des anomalies et alerte  Transmission pertinente des actions et des informations/observations recueillies |  |  |  |  |  |
| 2.2.2 Observer le comportement de la personne, repérer les signes de détresse | Repérage des changements du comportement ou des attitudes  Identification des signes de détresse  Alerte des professionnels concernés |
| 2.2.3 Participer au raisonnement clinique en lien avec l’équipe pluriprofessionnelle | Participation au raisonnement clinique, en collaboration avec l’équipe pluriprofessionnelle  Propositions d’actions pertinentes au regard de la situation, de la personne et des observations menées  Evaluation des actions proposées dans la démarche clinique et propositions d’actions correctives |  |  |  |  |  |
| 2.2.4 Evaluer le caractère urgent d’une situation, agir en conséquence face à cette situation | Réponse adaptée à la situation en tenant compte du degré de l’urgence et de la limite de compétences  Installation de la personne adaptée à la situation  Modalités d’alerte ou de signalement en adéquation avec les pratiques du service ou de l’établissement |
| 2.2.5 Mesurer certains paramètres vitaux, repérer les anomalies et alerter | Prise en compte de la démarche clinique  Mesures quantitatives et qualitatives des paramètres vitaux (poids, taille, température, diurèse, pouls, rythme respiratoire, pression artérielle, saturation en oxygène), selon les protocoles et les prescriptions médicales  Fiabilité des mesures  Repérage des anomalies des paramètres mesurés et signalement  Transmission écrites et/ou orales pertinente des observations |  |  |  |  |  |
| 2.2.6 Transcrire les différents éléments de surveillance sur les supports spécifiques | Exactitude des transmissions  Pertinence des informations recueillies au regard d’une situation donnée  Priorisation des informations à transmettre  Transcription conforme aux habitudes du service, de la structure  Utilisation correcte du ou des outils de transmission |  |  |  |  |  |
| 2.2.7 Aider à la prise des médicaments selon la réglementation en vigueur | Aide à la prise de médicaments dans le respect de la législation en vigueur et des protocoles de l’établissement Vérification de la prise de médicaments conformément à la prescription médicale |  |  |  |  |  |
| **2.3 Assurer l’hygiène de l’environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l’environnement de la personne** | |  | | | | |
| 2.3.1 Entretenir les locaux collectifs | Maîtrise des techniques, adaptées à la situation :  - respect des protocoles en fonction du contexte, - respect des règles d’hygiène, d’économie, de sécurité et d’ergonomie,  - choix et utilisation rationnelle des différents matériels et produits en prenant en compte la dimension développement durable et les enjeux de santé environnement,  - utilisation des équipements de protection individuelle adaptés,  - qualité du résultat.  Prise en compte de la prévention des infections associées aux soins  Satisfaction de la personne, le cas échéant.  Traçabilité assurée  Transmission des anomalies |  |  |  |  |  |
| 2.3.2 Entretenir l’environnement proche de la personne, à domicile ou en structure (pendant son séjour et après son départ), y compris dans une situation d’isolement |
| 2.3.3 Entretenir et décontaminer la chambre après le départ d’un patient infecté |
| 2.3.4 Trier et acheminer le linge et les déchets | Maîtrise des techniques et des modalités du tri du linge et des déchets dans le respect des protocoles  Respect des circuits  Traçabilité assurée |  |  |  |  |  |
| 2.3.5 Entretenir et surveiller les équipements et les dispositifs médicaux | Respect du protocole d’entretien  Régularité de la surveillance de l’état des différents matériels  Respect des règles d’hygiène, de sécurité et d’ergonomie  Prévention des risques professionnels  Equipement ou matériel en état de fonctionnement  Signalement rapide des anomalies repérées selon l’organisation du service, de la structure  Respect des procédures de maintenance Traçabilité assurée |  |  |  |  |  |
| **2.4 Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture…), installer la personne et accompagner la prise des repas** | |  | | | | |
| 2.4*.*1 Maintenir ou remettre en température des préparations alimentaires  2.4.4 Accompagner la prise des repas | Utilisation correcte des matériels en structure ou à domicile  Vérification de la température et traçabilité des contrôles selon les normes en vigueur  Respect des goûts, des habitudes socio-culturelles de la personne  Contrôle de la température des aliments  Aide de la personne dans le respect de l’autonomie, des potentialités, du projet individualisé, du projet de vie  Respect du rythme de la personne  Mise en place de conditions favorables à la prise des repas Utilisation des aides techniques adaptées à la prise des repas  Prise en compte de la prévention des fausses routes  Respect des bonnes pratiques  Respect des règles d’hygiène et de sécurité  Remise en état de l’environnement  Transmission des actions et des observations concernant la prise de repas |  |  |  |  |  |
| 2.4.2 Organise et distribuer des collations ou des repas  2.4.3 Installer la ou les personnes pour le repas | Participation au choix du menu au moyen des outils utilisés par le service, la structure  Prise en compte des contraintes liées à la personne ou au service pour planifier la distribution  Concordance entre la fiche repas et l’identité de la personne  Vérification de la conformité de la collation, du repas (régimes, textures, allergies…)  Distribution dans des conditions optimales  Respect des règles d’hygiène et de sécurité  Distribution de boissons en prévention d’une déshydratation  Installation confortable et sécurisée  Respect des souhaits de la ou des personnes  Prise en compte des capacités et de l’autonomie de la personne |  |  |  |  |  |
| **Bilan et évaluation du tuteur :** | | **Nom, prénom, fonction et signature de l’évaluateur + cachet structure** | | | | |
| **Nom, prénom du professeur de spécialité et signature** | | | | |

NE : Non évalué TI : Très insuffisant I : Insuffisant S : Satisfaisant TS : Très Satisfaisant